

JEUDI

21 NOVEMBRE 1893.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPETITIER ET C<sup>e</sup>, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départements.



TROISIÈME ANNÉE.

267.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est:

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

# LA GLANEUSE,

## JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

### 21, 22 NOVEMBRE!!!

*Quorum pars magna fui! — (VIRGILE)*

Dieu nous garde, au souvenir de ces sanglantes journées, de chercher à réveiller des passions assoupies, et à rouvrir des plaies encore mal fermées. Assez de guerres civiles, laissons dormir les remords des uns et la vengeance des autres.

Si nous revenons sur cette page funèbre de l'histoire de notre cité, c'est qu'une pensée pieuse nous inspire, c'est que c'est une de ces époques qui appartiennent à l'avenir, et qui renferment pour les peuples de profonds enseignements.

Ouvriers, citoyens de toutes les classes, laissons d'abord tomber une larme sur les tombes de nos frères; donnons des regrets aux victimes de ces fatales dissensions, quels que soient les rangs où elles ont été frappées.

Vous le savez, parmi ceux dont les bayonnettes se sont trouvées dirigées contre les poitrines des travailleurs, il y avait des citoyens honorables, dont quelques-uns ne sont revenus de leur incroyable délire que sur un lit de douleur. Aujourd'hui ils partagent nos vœux et nos sympathies; tendons-leur une main amie, car il est beau, dans l'intérêt de la sainte cause de la liberté, d'oublier, de pardonner une erreur, fût-elle même coupable.

Cependant, il ne faut pas que l'expérience de ces calamités soit perdue.

A pareil jour que celui-ci, un cri lugubre se fit entendre qui retentit dans tous les carrefours de la ville, c'était le cri de la misère et du désespoir. Un morne silence succéda; puis le pas réglé des soldats résonna sur le pavé; des bayonnettes inhumaines se croisèrent contre des cœurs exaspérés par trop d'injustices. L'ouvrier avait juré de VIVRE EN TRAVAILLANT, OU DE MOURIR EN COMBATTANT!!! La menace et l'insulte le décidèrent.... La fusillade retentit, le sang coula pendant deux jours; et après une nuit d'angoisses, Lyon se leva dans la consternation, n'osant compter les cadavres étendus dans ses rues et sur ses quais déserts. Au milieu de cette scène de deuil, des voix énergiques s'élevèrent, qui voulurent faire songer à l'avenir. Elles ne trouvèrent pas assez d'écho. Nos rédacteurs, entraînés par leurs sympathies et leurs convictions, cherchèrent à élever sur les barricades un drapeau d'émancipation. Ils ne furent pas compris, et quelques-uns d'entre eux, blessés, expièrent dans les cachots le tort d'avoir voulu devancer la marche de l'intelligence publique. Mais leur sang versé en combattant pour les travailleurs, leurs efforts constants, les persécutions dont ils ont été l'objet, ont enfin porté leurs fruits.

Deux ans se sont écoulés, et les ouvriers, qui s'étaient si facilement laissé enlever une victoire dont ils étaient embarrassés, d'autres, qui avaient repoussé avec effroi le drapeau de la république, se sont tous ralliés à lui, et l'embrassent avec enthousiasme, parce qu'ils ont compris que tout leur avenir est là, qu'il n'y a rien à attendre de privilégiés égoïstes et abrutis; que si une réforme sociale, c'est-à-dire, une amélioration du sort des masses, est notre premier besoin, cette réforme ne peut être durable qu'autant qu'elle sera garantie par une réforme politique, qui permettra l'exercice réel de la souveraineté populaire.

Assez long-temps le travailleur a vu ce qu'il avait à espérer des aristocrates de toute espèce; il se lasse de se laisser leurrer, ou de confier ses destinées à de perfides mains. Il veut enfin essayer d'en être lui-même l'arbitre.

De toute part, dans toutes les industries, il prélude à son affranchissement par les associations. Un admirable instinct le pousse à combattre l'exploitation de quelques hommes; et prêt au premier appel, aujourd'hui comme toujours, il est certain de la victoire; il saurait mieux en profiter.

Quant à nous, heureux d'avoir été, à Lyon, les premiers à annoncer la république, plus heureux encore d'avoir été entendus, bien convaincus qu'elle seule, en effet, peut assurer le bien-être du peuple, en respectant sa dignité; et forts des nombreux témoignages de sympathie dont nous avons été entourés aujourd'hui, comme il y a deux ans, nous serons, s'il le faut, à notre poste, prêts à accomplir notre mission, à achever notre tâche.



## Liberté civile.

L'audace de nos gouvernans a fait souvent jusqu'à ce jour, à elle seule, leur force et leur droit. Assassinats, arrestations illégales, violations de domicile; leurs agens se sont tout permis. Cependant, ils ne paraissent pas contents. On s'occupe, depuis quelques semaines, à la chancellerie, de rechercher les moyens de détruire la liberté de la presse, les associations politiques ou industrielles, afin d'enlever aux citoyens les dernières garanties légales qui assurent leurs personnes, et les enlèvent au jugement passionné des tribunaux d'exception. Pour motiver des présentations de loi sur ces divers sujets, on serait, assure-t-on, décidé à opérer diverses arrestations, diverses visites domiciliaires dans les principales villes de France, pour essayer d'en tirer quelques quasi-preuves de complot. — Certes, il n'y a dans l'adoption de ces odieuses mesures, si elle a réellement eu lieu, rien qui doive nous étonner de la part du pouvoir. On sait qu'il médite une campagne contre toutes nos libertés, à la suite de laquelle il espère nous tenir ni plus ni moins asservis que des Russes. C'est bien, la France l'attend, qu'il se hâte de saisir la lance, mais qu'il n'oublie pas en même temps qu'il y eut autrefois un 21 janvier et plus tard un 29 juillet!... Le pouvoir agira à sa guise, mais par précaution, les citoyens doivent se tenir prêts à lui résister. Qu'ils saisissent donc leurs armes légales jusqu'à ce que, les sentant brisées violemment entre leurs mains, il leur en faille prendre d'autres plus solides.

Les attentats les plus crians ont été commis à Paris contre le respect dû aux personnes et aux domiciles. L'immensité d'une capitale, l'isolement des citoyens, les avaient rendus possibles jusqu'à ce jour; la création d'une association spéciale empêchera désormais qu'ils soient renouvelés. Mais à Lyon, rien de semblable ne sera souffert, parce que les citoyens n'y étant plus étrangers les uns aux autres, se prêteront mutuellement un appui vigoureux. Des mesures sont prises pour qu'assistance, sous toutes les formes légales, soit prêtée à quelque patriote que ce soit, poursuivi pour délits politiques. Voilà pour la masse des citoyens, en général; c'est à nous d'indiquer à chacun en particulier les droits qui lui appartiennent.

Hors les cas où les citoyens sont surpris en flagrant délit, ou signalés comme coupables par la clameur publique, ou trouvés porteurs d'objets qui pourraient les désigner comme auteurs ou complices d'un crime qui vient d'être commis, ils ne peuvent être mis en état d'arrestation, sans qu'on leur donne communication et copie d'un mandat d'arrêt. Si ce mandat n'est pas signé par le juge d'instruction, et muni de son sceau; s'il ne contient pas le nom du prévenu, ou des notes qui le désignent clairement, plus, l'énonciation du fait pour lequel il est décerné, et la citation de la loi qui déclare ce fait crime ou délit, ce mandat, disons-nous, est nul et ne peut être exécuté.

Le domicile de tout citoyen est INVOLABLE pendant la nuit, c'est-à-dire, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, depuis six heures du soir jusqu'à six heures du matin; et dans les autres mois, depuis neuf heures du soir jusqu'à quatre heures du matin. Sous quelque motif que ce soit, si ce n'est sous celui d'incendie, d'inondation, ou de cas de réclamation faite de l'intérieur, les agens

d'exécution ne peuvent s'introduire dans un domicile privé, si on leur en refuse l'entrée. Il y a exception pour les auberges, cabarets et autres maisons ouvertes au public, dans lesquelles ils peuvent entrer pendant la nuit, jusqu'à l'heure de fermeture prescrite par les réglemens de police pour ces établissemens.

Aucune visite ne peut être faite pendant le jour dans le domicile d'un citoyen, sans un mandat spécial.

Dans le cas où les règles que nous venons d'indiquer ne sont pas strictement observées, les citoyens peuvent résister par tous les moyens, même par la voie des armes, aux actes dès-lors illégaux ou arbitraires qu'on tenterait contre eux, et ils doivent dénoncer immédiatement les agens qui s'en seraient rendus coupables, pour les faire poursuivre conformément aux lois.

Nous avons reçu la visite de plusieurs membres d'une association industrielle récemment formée, qui nous ont invité à publier la lettre suivante :

A M. le rédacteur en chef de la *Glaneuse*.

Lyon, 19 novembre 1833.

Une nouvelle fraternité vient de surgir dans notre ville. Les maîtres et ouvriers tireurs d'or, guimpiers, passementiers et enjoliveurs, fraternisent aujourd'hui entr'eux, sous la dénomination de l'ordre des *Frères-Unis*.

Cette société pense que tout homme qui sent battre son cœur pour les sympathies fraternelles, s'empressera de trouver les moyens de faire partie de notre nouvelle famille, en s'y faisant admettre avec un cœur pur, une ame droite, sans passion contraire au progrès de l'humanité, sans haine intérieure, ni arrière-pensée. Mais s'il est au contraire d'une nature différente, qu'il reste en dehors de nous; nous ne le verrons que d'un œil de pitié, puisqu'il est égoïste, puisqu'il repousse l'union qui ne forme qu'une société de frères; là, seulement, on y trouve secours, protection, aide, morale de tous pour tous.

La honte et le regret de voir ses concitoyens professionnels être unis par des liens indissolubles, s'entraider les uns les autres, se voir rongeur qui troublera ses veilles et son sommeil, pendant que nous jouirons d'une paix inaltérable, parce que, pour être reçu par nous, il faut être homme de bien, et l'homme de bien est toujours tranquille.

Depuis long-temps nous désirons nous associer, mais chacun désespérait de réussir.... Il a fallu que les *Mutuellistes* aient commencé pour nous montrer le chemin de l'émancipation. Il était urgent d'entrer dans cette voie pour faire augmenter notre salaire, si restreint aujourd'hui, qu'il nous est de toute impossibilité de vivre du produit de notre labeur; par conséquent, nous n'avons d'autre perspective d'avenir que la misère, réservée aux dernières années d'une vie passée dans toutes sortes de peines et de privations.

Tandis que nos exploiters ne mettent qu'un tiers ou tout au plus une moitié de leur existence pour de grandes fortunes, aux dépens de nos sueurs, et, pour comble de maux, quand nous leur demandons une légère augmentation, ils nous répondent, eux ou leurs subordonnés: « Que nous sommes bien heureux d'être occupés; que tel ou tel s'en accomode à ce prix; que si l'on n'en veut pas, ils ne sont point en peine de le faire fabriquer; que d'ailleurs le gain qu'ils font est plus minime que le nôtre. » Alors le grand besoin oblige à succomber sous le poids de ce machiavélisme, et nous ne nous tromperions peut-être pas en disant: Que c'est toujours en offrant le bon marché (à peu d'exceptions près) pour soutenir la concurrence, que les commissions se remplissent à gros bénéfices.

C'est pour remédier à cet état de choses que les *Unistes* viennent auprès de vous, pleins de confiance, solliciter la haute faveur de vouloir bien être leur organe auprès du *Mutuellisme* pour marcher ensemble dans l'émancipation, qui tous les jours perce à travers les obstacles que leur suscitent sans cesse les monopoles du commerce.

Nous pensons que si toutes les fraternités voulaient s'entendre et se donner la main pour se soutenir contre l'oppression, elles seraient assez fortes pour arrêter le torrent dévastateur qui s'oppose aux progrès du siècle, et pour briser les chaînes de l'indigence que nous portons depuis si long-temps.

MUTUELLISTES !

Déjà on sait, de toutes parts, que les *Stéphanois* sont unis avec vous, veuillez ajouter notre union à la vôtre. Unissons-nous. D'autres associations fraternelles viendront se grouper autour de nous pour accélérer la solution du problème industriel.

Veuillez, M. le rédacteur, donner de la publicité à cette pièce en l'insérant dans votre estimable journal, avec votre commentaire, si vous le jugez à propos; vous obligerez infiniment vos serviteurs.

Les délégués de l'association des *FRÈRES-UNIS*.

Déjà, dans un de nos derniers numéros nous avons annoncé

formation de l'association des industriels qui nous écrivent. Nous sommes heureux de la pouvoir faire connaître aujourd'hui avec plus de détails. Les tireurs d'or, les guimpiers, les passementiers, les appliqueurs, quoique travaillant dans un genre spécial pour chacun, sont en réalité qu'un tout, puisque le concours successif de ces quatre professions est fort souvent indispensable pour l'exécution de même produit. Ils ont donc bien fait de se réunir en un seul fais-

son. La position de ces industriels est fort loin d'être avantageuse; les tireurs d'or, par exemple, font un métier de cheval, sont constamment inondés de sueur, pour gagner un salaire modique, et les guimpiers ne reçoivent, pour toute rétribution d'un grand jour de travail, que 1 fr. 50 c. On ne peut donc s'étonner qu'ils demandent une augmentation de salaire au petit nombre de marchands qui retirent de fort grands bénéfices de la vente des objets de luxe qu'ils produisent. Tous leurs confrères doivent s'empressez de se réunir à eux pour les seconder dans leur juste entreprise; mais, ce que nous avons un plaisir infini à constater, c'est le nouveau progrès que ces industriels viennent d'accomplir, en formant, suivant la sainte loi de l'égalité, l'alliance heureuse et morale des maîtres et des ouvriers! Chez eux, tous les hommes sont frères, l'intérêt de tous est commun. Voilà, voilà le grand exemple qu'il faut suivre. Honneur, mille fois honneur aux UNISTES d'avoir les premiers montré cette voie au monde travailleur!...

Noms de MM. les maîtres cordonniers et bottiers de la 2<sup>e</sup> classe de la ville de Lyon, qui ont adhéré à l'augmentation de salaire demandée par les ouvriers

(Suite d'une lettre insérée dans notre avant-dernier numéro).

MM. Roech, place des Terreaux. Pascal, rue St-Dominique. Vielle, rue St-Marcel. Lafait, rue Bonneveau. Artevick, rue Mercière. Grand, id. Courtois, rue Raisin. Rivoire, rue des Tables-Clauviennes. Fauché, rue Laurencin. Montagnon, rue St-Joseph. Picot et Larpin, rue du Garet. Chabert, rue Lanterne. Mercier, rue Romarin. Margelin, id. Durand, rue St-Dominique. Jacquin, place du Collège. Colongeant, id. Flestenaire, rue Royale. Arnaud, rue St-Marie. Tasseau, rue St-Dominique. Haubert, aux Célestins. Ricour, id. Poupon, rue St-Jean. Crochat, place du Plâtre. Gudet, id. Goudet, id. Picolet, rue de l'Arbre-Sec. Brun, rue du Plat. Bert, rue Grolée. Roth, rue Lanterne. Dutel, rue St-Côme. Volf, rue St-Pierre. Gabrielle, rue Tupin. Malaterre, rue de la Lune. V<sup>e</sup> Parger, halles de la Grenette. Génard, Galerie de l'Argue. Péchet, id. Truche, aux Pierres-Plantées. Scherding, id. Boipivant, id. Larochette, à la Croix-Rousse. Jaret, id. Servant, à la Guillotière. Espié, id. Richer, quai St-Vincent. Aubert, place Sabonnay. Thibaut, place des Carmes. Guigné, place de la Bouche-des-Terreaux. Truche, id. Meunier, place St-Vincent. Martin, place Confort. Humbert, place Grenouille. Gallot, rue Terraille. Roland, montée du Griffon. Robin, id. Crexigé, id. Grenart, quai d'Orléans. Collavreau, aux Brotteaux. Guisonier, id. Heer, place de la Fromagerie. Raifat, montée du Griffon. Seningue, rue de l'Arbre-Sec. Beurce, rue St-Jean. Vernay, place des Cordeliers. Pallay, rue St-Dominique. Brun, place Confort. Parrot, place Forest. Heuë, à la Déserte. Picot, rue Clermont. V<sup>e</sup> Aye, rue Lafond. Pascal, place du Plâtre. Mazurier, id. Brimaire, rue de la Gerbe. Crepse, à la Guillotière. Maître, aux Brotteaux.

## Lyon.

— Lundi dernier, les funérailles d'un ouvrier cordonnier ont eu lieu. Un nombre très considérable de ses camarades l'ont accompagné au champ du repos.

— Grâce à la bonne volonté de plusieurs patriotes, la somme nécessaire pour le cautionnement du citoyen Tiphaine a été bientôt trouvée, et il a été mis en liberté.

— Les ouvriers serruriers de Lyon, on dit même les ouvriers forgeurs, ont demandé aux maîtres une diminution sur la longueur de la journée de travail. Ils voudraient ne travailler que de 5 heures du matin à 7 heures du soir!....

Nous avons reçu, de la part de MM. les maîtres charrons de la ville de Lyon et des faubourgs, une lettre en réponse aux griefs de leurs ouvriers. Elle eût été déjà publiée, suivie de nos réflexions, si on l'eût revêtue de signatures qui missent à l'abri notre garantie personnelle, vis-à-vis du public; mais elle en man-

quait absolument. Nous attendons donc que ses auteurs veuillent bien nous envoyer ces signatures.

— Des marchands de la galerie de l'Argue sont venus nous prier de rendre publiques les plaintes qu'ils adressent à l'autorité, à propos des vols dont ils sont à chaque instant les victimes. Les voleurs qui infestent Lyon, n'y travaillent ordinairement que la nuit, mais dans la galerie de l'Argue, c'est à toute heure du jour qu'ils exercent leur industrie, et cela, malgré des flots de passans. M. Chegaray, notre estimable procureur du roi, vient de rentrer à son parquet, après une fort longue absence; pourra-t-il mettre un terme aux entreprises des voleurs?...

C'est un principe reconnu qu'une action produit toujours une réaction. Ainsi, tandis que d'un côté l'action corruptrice du pouvoir actuel augmente d'intensité, et s'efforce d'attirer les masses dans sa sphère de boue, de l'autre, la presse indépendante lui oppose une résistance proportionnée et déploie dans ses moyens de répulsion une fécondité admirable. Telle ville de France qui n'avait jamais eu un organe périodique d'une opinion quelconque, possède aujourd'hui un ou deux journaux politiques. Le *Grapilleur* vient de paraître à Reims-depuis quelques temps; à Toulon, le *Corsaire de la Méditerranée*, et le *Progrès* à Avignon. Cette dernière ville surtout avait essentiellement besoin d'un journal dont l'allure franche et progressive portât les lueurs de l'analyse dans le dédale trop souvent obscur des actes administratifs, le bon sens et la saine logique dans la discussion des intérêts matériels du pays, et enfin, la vérité dans l'opinion politique d'un peuple ardent et impressionnable, mais qu'une administration toujours vicieuse a empêché jusqu'ici de s'éclairer. Le talent des rédacteurs du *Progrès*, la franchise avec laquelle ils expriment leurs opinions largement démocratiques, produiront de grands résultats. Ce journal sera un anneau puissant qui unira la presse républicaine de Lyon à celle de Marseille.

## SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE

DE 22,000 FRANCS

A laquelle la TRIBUNE a été condamnée.

Liste n. 66, recueillie par le citoyen Chané, peintre.

Chané, rép., peintre, 3 f. André Cauutte, rép., 2 f. Perrier, rép., prolétaire, 2 f. Charnel, républicain, 25 c. Chasal, rép., 50 c. Un prolétaire rép., 1 f. Caillat, rép., 1 f. Bonvates, rép., prolétaire, 20 c. Vial, rép., artiste, 50 c. Richard, rép., 1 f. Therries, rép., 15 c. Vuil, rép., peintre, 20 c. Samfier, rép., peintre, 25 c. Porte, rép., prolétaire de novembre, 15 c. Toinou, rép., prolétaire, 50 c. Tarthinoux, artiste et prolétaire, 15 c. Pages, rép., 25 c. Thieri, rép., 50 c. Margarin, rép., 25 c. Mazillière, prolétaire rép., 40 c.

Total, 14 f. 5 c.

Liste n. 26 recueillie par le citoyen C...

Gabriel aîné, rép., 2 f. Gabriel jeune, rép., 2 f. Treclerie, rép., 2 f. Emile, rép., 2 f. Philibert, rép., 2 f.

Total, 10 f.

Liste n. 91 recueillie par le citoyen Henri Schneider.

Vicille, rép., 25 c. Courtiel, rép., 1 f. Mad. Louise Nolagrac, 1 f. Bovegrioux rép., 50 c. Masson, rép., 2 f. Nacgelin, rép. 1 f. Georges L., rép., 1 f. Brun, rép., 1 f. Mar, ami du malheureux, 1 f. Morel, juste-milieu, 50 c. Kuno, franc-juge, 25 c. Hartmann, rép., 25 c. Serrurier, rép., 25 c.

Total, 9 f. 80 c.

## Beaux-Arts.

EXPOSITION DE NOVEMBRE 1853.

M. GUICHARD.

(3<sup>e</sup> Article).

Si nous étions parent ou allié d'un jeune peintre, nous nous garderions bien d'étouffer son talent naissant sous des éloges outrés, comme font longuement et lourdement certains rédacteurs de feuilletons. Nous croirions lui rendre plus véritablement service en louant ce qu'il y aurait de bon dans ses compositions, mais en lui signalant en même temps les défauts dont elles pourraient être entachées.

Que si nous tenions, de la facile générosité d'une chambre improvisée et des sacrifices du peuple, une liste civile fort honnête, &

cet effet de protéger les arts, de deux tableaux qu'on nous présenterait, nous n'achèterions pas le plus médiocre, comme fait certain gouvernement grassement rétribué et très économe, sous lequel nous avons le bonheur de vivre. En louant tout, les faiseurs de feuilletons disent facilement à l'artiste : « Ne cherchez pas à faire mieux, cela suffit ; nous le trouvons parfait. » En n'achetant que les plus faibles de ses productions, le gouvernement économe sous lequel nous avons le bonheur de vivre, lui dit positivement : « Ne faites jamais bien ; pourvu que vous me donniez du bon marché, c'est tout ce qu'il me faut. » Jolie façon de protéger les arts !

Nous, qui n'avons pas à répandre la rosée argentée d'une liste civile, nous n'achèterons aucun des tableaux de M. Guichard, et, comme nous ne sommes ses cousins, ni par le sang, ni par alliance, nous ne le louerons pas sans restriction, mais nous serons juste envers un talent qui donne de belles espérances, et que nous serions fâché de voir succomber sous les coups d'encensoir dont on l'accable.

C'est la première fois que M. Guichard se présente au jugement de ses concitoyens, et il s'y présente avec tout ce qu'il faut pour recueillir d'honorables suffrages. Son œuvre capitale, la *Mauvaise Pensée*, est un tableau bien peint, d'un faire large, d'un pinceau facile, d'une bonne couleur. Il y a de l'expression, trop d'expression peut-être dans cette tête. La simple pensée ne se manifeste pas extérieurement par des signes aussi marqués. Il y a ici plus que la pensée : Nous y voyons déjà ce qu'on appelle, en langage de cour d'assises, un commencement d'un acte criminel.

A la manière des peintres romantiques, M. Guichard néglige beaucoup son dessin, qui manque généralement de correction. Ses raccourcis sont d'un effet disgracieux. Nous savons que c'est un écueil en peinture, mais il nous semble qu'il était facile de l'éviter dans un sujet où l'artiste avait toute liberté de poser de la façon la plus favorable le seul personnage de son tableau. Le mauvais génie, venant de suggérer la pensée que l'auteur a voulu matérialiser, n'a rien de bien satanique. On le prendrait pour un farceur de société, riant d'une méchante niche qu'il vient de faire.

Nous n'entreprendrons pas de décrire l'autre tableau que M. Guichard a exposé sous le N° 67 ; nous aimons mieux rapporter la conversation suivante, qui s'était établie au sein d'un groupe, formé devant cette grande toile.

« Vous avez la notice, Monsieur ; dites-moi, je vous prie, quel est le sujet de ce tableau ? — Monsieur, c'est le Rêve d'amour. — Ça, un rêve ? je ne comprends pas.... Je vois bien une jeune fille qui dort couchée, un jeune homme qui dort assis, plus, un Turc qui dort debout ; mais je ne devine pas quel est celui de ces trois personnages qui rêve. — Eh ! Monsieur, c'est la jeune fille. Elle rêve que son amant est auprès d'elle ; qu'il contemple avec ravissement sa figure un peu commune et son corps mal dessiné, sans s'inquiéter du Turc qui le guette par derrière. — Vous vous trompez, Monsieur, c'est le jeune homme qui rêve. Il lui semble qu'il a pénétré dans la chambre de sa maîtresse, qu'il la trouve endormie, n'étant pas même

« ..... dans le simple appareil

« D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

« Il l'admire d'autant plus à son aise qu'un Turc de ses amis fait sentinelle à la porte afin d'empêcher que personne vienne le déranger. — Point du tout, monsieur, c'est le Turc qui rêve. La jalousie naturelle aux hommes de cette nation lui fait croire, en dormant, qu'un rival s'est introduit auprès de sa sultane favorite. Il vient pour le surprendre ; malheureusement son bras droit s'engage dans la porte, ce qui l'oblige à saisir son poignard de la main gauche, comme vous voyez. S'il n'a pas l'air de vouloir s'en servir encore, c'est qu'il attend que la chose soit assez avant poussée, comme dit Molière ; car ce Turc connaît l'article du code qui n'excuse le meurtre d'un rival que dans le cas de flagrant délit d'adultère. — Vous n'y êtes pas, Messieurs, aucun de ces trois personnages ne rêve ; mais il en est un quatrième, qu'on ne voit point, qui seul a rêvé : c'est l'auteur. — Ah !... Au fait, c'est possible. »

P. S. Nous apprenons que la flatterie commence à porter ses fruits. On nous assure que M. Guichard vient de se conduire en artiste célèbre, en grand homme, en faisant présent à la ville de son portrait peint par lui-même, exposé depuis le 16.

## Théâtre.

### Bénéfice de Mad. Valmont.

Combien nous devons d'éloges à l'artiste qui, modeste et craintive, doute toujours de son savoir ! C'est là le sentiment qui a dominé jusqu'à ce jour la bénéficiaire, et les nombreux applaudissements qui ont accueilli ses débuts, n'ont fait que l'effrayer davantage devant la tâche toute facile que le parterre semblait lui imposer. Cependant, *Josolia du Comte Ory*, *Pamela de Fra-Diavolo*, *Ritta de Zampa*, *Nicette du Pré aux Clercs*, et tant d'autres rôles, ont trouvé dans cette gracieuse actrice un digne interprète. Nous devons donc l'inviter à plus de confiance en son savoir, et lui prédire une fin d'année

encore plus brillante que ses débuts. Pas un de nos amateurs ne manquera à une représentation aussi piquante que celle de Mad. Valmont, et, d'ailleurs, l'attrait du spectacle n'y serait-il pas, que nous devons, par notre présence, donner à l'artiste nos témoignages de reconnaissance pour ses nombreux efforts. A jeudi 21 nov., le SÉRIEMENT, musique d'Aubert. C'est un opéra en trois actes, qui vaut beaucoup mieux que la réputation que quelques détracteurs se complaisent à lui faire ; les applaudissements du parterre écrasent la calomnie. Aubert, cette calomnie, c'est pour toi le coup de pied de l'âne.

LES TROIS MAÎTRESSES, vaudeville du Gymnase, termineront le spectacle ; là, tous nos auteurs d'opéra prouveront que quand on peut plus, on peut moins. MM<sup>es</sup> Valmont, Derancourt et Vadé Bibre seront les héroïnes : à elles, les honneurs de la soirée, et ce qui ne sera pas à dédaigner pour l'administration et la bénéficiaire, salle comble !

### A PROPOS DE BÊTE.

Connaissez-vous l'éléphant Kyouni ? Oh ! oui ; vous savez comme moi que c'est une bête que l'ordre de chose n'a pas voulu s'associer parce qu'elle aurait avalé le budget à elle seule. C'est un animal aussi intelligent que M. Dutoupet : celui-ci enfonce le public, et celui-là enfonce ses demi-sujets ; celui-ci amuse sa population et lève sur elle des impôts à son profit, celui-là divertit le parterre, les loges, et contraind les curieux à dénouer les cordons de leur bourse : cela vaut mieux que de la prendre. Kyouni ressemble un peu au père Lapoire ; la seule différence, c'est que Kyouni représente le fruit couché, ce qui conviendrait mieux à ses admirateurs ; tandis que M. Dutoupet le représente debout, assis sur sa base large et joulue, et défilant le qu'en dira-t-on.

Plus heureux que l'ordre de chose, quand Kyouni voyage, il est dans un omnibus qui le dérobera aux regards de la foule ; il ne se fait voir que pour de l'argent, tandis que Dutoupet ou Lapoire donne des poignées de main et se montre à l'œil-de-bœuf de l'équipage à bon marché, qui le traîne devant l'enthousiasme des populations empressées.

Kyouni est l'antipode du juste-milieu, il est généreux, amiable et philanthrope. Du reste, vous en pourriez juger dans l'Éléphant et le Page, vaudeville qui se donne aujourd'hui aux Célestins. Puisse cette bête colossale vous faire plus d'effet que le monstrueux ordre de chose.



## ANNONCES.

### Cours de langue Italienne.

Le 2 décembre 1835, M. de Cardelli romain, ouvrira son cours de langue italienne en 60 leçons, il aura lieu les lundis, mercredis, et vendredis, de 9 heures du soir, jusqu'à 10.

Place du plâtre, n. 3, au 2<sup>e</sup> ; Lyon. Prix nu cours, 60 fr.

### 5 SOUS

#### LA COUPE DES CHEVEUX AVEC LA FRISURE.

#### SALON PROLÉTAIRE,

Galerie de l'Argue, vis-à-vis l'hôtel de M. Caillot.

Les sieurs Charles et Colonge, jaloux de continuer à mériter les encouragements qui leur ont été accordés, viennent d'augmenter leur établissement d'un nouveau salon pour la coiffure des dames. Ils redoubleront de zèle, afin de satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. (212)

A céder, une étude d'avoué près le tribunal de Guéret, département de la Creuse.

S'adresser à M. Beaune, place Sathonay, n. 4.

#### RESTAURANT, GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 56,

#### Au fond de l'allée.

On sert à toute heure à la carte et au prix fixe, dîner à 1 fr. 25 c. composé de potage, trois plats, desserts, demi-bouteille, pain, et 1 fr. 50 c. la bouteille pleine. Déjeuner à 90 c., composé de potage, deux plats, demi-bouteille et pain.

On loue des chambres garnies au jour et au mois ; on donne des cabinets aux sociétés qui veulent être séparées. On reçoit des pensionnaires. (226)

J. FERTON, l'un des gérans.